

Le forfait pour une cérémonie funéraire est de 560€ pour cet accompagnement, frais de déplacement inclus. Vous avez la possibilité de me déclarer au Cesu (chèque emploi service universel) et ainsi de bénéficier d'une déduction ou d'un crédit d'impôt.

Si je viens uniquement jouer de la musique le tarif est de 220€.

